

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 17 DÉCEMBRE 1864.

No 51.

PAIEMENT RÉGULIER DU SALAIRE DES INSTITUTEURS.

Nous l'avons déjà dit, nous le répétons et sommes décidé à le répéter aussi longtemps que l'on nous refusera justice, cette question du paiement régulier du salaire des instituteurs est d'une importance vitale pour le corps enseignant, d'autant plus grande qu'elle a une influence prodigieuse sur l'avenir moral et matériel de l'instituteur et que le triomphe définitif d'une instruction bonne, solide et générale dans le pays est sous plusieurs rapports lié intimement à la solution plus ou moins prompte, plus ou moins heureuse de cette question.

Les maux que l'état de choses dont on se plaint aujourd'hui ont fait à la cause de l'éducation sont heureusement reconnus et déplorés partout. Chacun avoue que ces faibles salaires qu'on alloue aux instituteurs, et surtout la manière ridicule dont on les paie, est préjudiciable à l'éducation, chacun reconnaît qu'une position lucrative et aisée est nécessaire à l'instituteur, à cet homme à qui on refuse tout honneur dans la société, qu'on laisse dans une position précaire et humiliante, et à qui cependant, par une étrange et ridicule anomalie, on confie ce qu'on a de plus cher et de plus précieux, la jeunesse, l'espoir de la patrie et de la nationalité. Malheureusement, ces sentiments, cette bonne volonté, ces vœux abondants que l'on fait pour l'avenir des instituteurs, n'ont aucun résultat, sont stériles. C'est donc à eux de répéter à satiété que le salaire réellement trop faible qui leur est accordé devrait au moins leur être régulièrement payé, c'est à eux de travailler vigoureusement à mettre un terme à cette manie ridicule de faire souffrir l'instituteur pour plaire à quelque contribuable, mauvais payeur, ou par crainte d'exciter sa colère ou sa haine. En effet, et nous le répétons, du paiement régulier du salaire des instituteurs dépend en grande partie l'amélioration du corps enseignant, et par contre l'avancement de l'éducation, car pour nous, nous ne séparons nullement l'instituteur de l'éducation, et nous sommes persuadé que si es instituteurs sont heureux de leur position,

animés par conséquent au travail, l'éducation progressera d'une manière sûre et rapide, tandis que si le découragement s'empare d'eux, s'ils voient qu'on ne fait rien pour les sortir de leur état malheureux et décourageant, si en conséquence ils remplissent leurs devoirs avec peu de goût, avec l'arrière-pensée d'abandonner bientôt cet état, l'avancement de cette cause sera faible, comparé à ce qu'elle serait avec des instituteurs partout dévoués et heureux, et cela, en dépit de tout ce qu'on pourra dire et écrire de bon sur le progrès de cette cause en ce pays. En effet, que peut-on augurer d'avantageux pour le succès de l'éducation, quand on voit l'homme chargé de la répandre dans le pays, pauvre, méprisé et sans avenir, quand on le voit dans une position si misérable que toute son ambition, tous ses efforts ne tendent qu'à en sortir d'une manière quelconque, quand la condition vitale, sans laquelle on ne peut jamais s'assurer la coopération complète et énergique d'aucune classe d'hommes, quand la condition première de progrès, de force et de succès pour toute société, manque complètement à la classe enseignante.

Dans la forme la plus simple sous laquelle on puisse l'envisager, cette question se réduit à cette alternative, il est vrai, presque également difficile : ou les contribuables se feront un devoir et une obligation de payer leurs maîtres avec honneur et en temps opportun, ou à défaut de bonne volonté de leur part, il faudra trouver et prendre des mesures propres à les forcer de remplir avec exactitude ce devoir que l'avantage de leurs enfants, l'avenir du pays et même l'intérêt de leurs localités respectives devraient les engager à remplir avec zèle.

Malheureusement le premier de ces moyens, est complètement inutile, et toutes les belles recommandations que l'on peut faire à nos habitants de la campagne en général à ce sujet sont vaines, inutiles, aussi vite oubliées que faites, et ne valent souvent à leur auteur que le ridicule ou l'indifférence. Il y a en général si peu de goût pour l'éducation parmi nos contribuables de la campagne, il y a une telle répugnance parmi eux à donner la faible somme imposée sur leurs propriétés pour l'éducation de leurs enfants, que ce n'est que